

## **REGLEMENT INTERIEUR DU CLUB**

### **1 - Posséder sa licence lors des sorties (l'avoir sur soi)**

Les licences seront délivrées ou renouvelées aux dates et heures annoncées dans le flash-info. Tout licencié doit avoir sa licence pour commencer la saison avec le club, et au plus tard renouvelée le 31 mars. Après cette date, toute nouvelle licence ne sera délivrée **qu'à l'occasion de la réunion mensuelle du comité directeur**. Toute nouvelle licence accordée s'accompagnera de **l'achat de la tenue du club**.

Compte tenu des dispositions et contraintes de l'APAC en matière d'assurance, il ne nous est plus possible d'autoriser d'autres cyclos à venir rouler avec le club sans licence UCTM. Ceux-ci peuvent être toutefois occasionnellement admis parmi nous seulement s'ils possèdent une licence émanant d'un autre club UFOLEP. L'APAC ne couvrira pas un cycliste affilié à une autre fédération.

### **2 - Limite d'âge**

16 ans. Les jeunes de 14 à 16 ans sont admis accompagnés d'un adulte licencié (parent ou autre).

### **3 - Le port du casque est obligatoire.**

Toute personne qui se présentera sans casque se verra exclue pour la sortie du jour.

Il en sera de même après plusieurs remarques sur l'état général du vélo qui ne présenterait pas toutes les garanties de sécurité.

### **4 – Le port du maillot est obligatoire pour toutes les sorties organisées par le club** (samedis, dimanches, journées et séjours).

### **5 - Groupes**

Plusieurs groupes sont proposés. Chacun choisira le sien en fonction de son niveau, de la longueur, du profil et de la difficulté du parcours. Ne vous surestimez pas !

Chaque groupe doit être d'un effectif limité (pas plus d'une douzaine) et d'une composition la plus homogène possible.

### **6 - Capitaine de route**

Désigné avant le départ, membre du comité dans la mesure du possible, il veille au bon déroulement de la sortie, dans l'intérêt de tous. Il calme les ardeurs des plus forts et encourage les retardataires. Respectez-le.

## **7 - Sorties**

Les sorties ne sont pas des courses. Le respect du code de la route est impératif. Attendez les malchanceux.

Prenez le départ avec du matériel en bon état.

Le départ s'effectue en laissant un intervalle de quelques minutes entre les différents groupes.

Les premiers kilomètres s'effectuent à allure modérée et en s'assurant que personne n'a été retardé par un feu tricolore ou un problème de circulation.

La traversée des agglomérations doit s'effectuer à allure réduite pour des raisons évidentes de sécurité.

N'oubliez pas votre ravitaillement (boisson). Attention à la fringale.

## **8 - Horaires**

Ils sont indiqués dans le livret ainsi que sur le site internet du club.

Soyez à l'heure au rendez-vous.

**A TOUS, BONNE ROUTE**